



Conditions générales d'utilisation du programme de fidélité BAILA PIZZA

1. Objet

Le programme de fidélité BAILA PIZZA (ci-après dénommé le « Programme de fidélité BAILA PIZZA») est un programme géré par la société FIDEMAXX, SIRET : **79877222400019**, **22 BIS RUE AUBER - 92120 MONTRouGE**

Ce programme permet, en fonction des achats réalisés dans tous les restaurants BAILA PIZZA, de cumuler des points : « la cagnotte » sur cette carte et de déclencher une remise au bout de plusieurs passages.

2. Souscription au Programme de fidélité BAILA PIZZA

2.1 Eligibilité au Programme de fidélité BAILA PIZZA:

Le Programme de fidélité BAILA PIZZA donne droit à l'adhérent à une carte de fidélité (ci-après la « Carte du Programme de fidélité »).

Les Cartes du Programme de fidélité sont réservées aux particuliers ayant une adresse postale en France métropolitaine.

Si vous êtes âgé de moins de dix-huit (18) ans, vous reconnaissez avoir reçu l'autorisation de vos parents, tuteur ou représentant légal de souscrire au Programme de fidélité BAILA PIZZA. Il n'est possible de souscrire qu'à une seule Carte du Programme de fidélité par personne (même nom, prénom(s), et adresse). BAILA PIZZA se réserve la possibilité de demander à tout moment tout document permettant de justifier l'identité de la personne souhaitant souscrire ou ayant souscrit au Programme de fidélité BAILA PIZZA, notamment en cas d'homonymie. L'adhésion au Programme de fidélité BAILA PIZZA ne peut être enregistrée dans notre fichier informatique que si les renseignements communiqués sur le questionnaire d'adhésion à la Carte BAILA PIZZA sont complets, lisibles et exploitables.

Pour adhérer au programme, il est obligatoire de s'inscrire avec ses informations personnelles à jour (nom, prénom, téléphone, email...), sans cela l'adhésion n'est pas possible.

Il appartient à l'adhérent de maintenir à jour les informations le concernant soit en le demandant en restaurant ou au service marketing BAILA PIZZA à l'adresse marketing@bailapizza.com. BAILA PIZZA ne pouvant en aucun cas être responsable en cas de non réception d'une offre par l'adhérent du fait d'informations obsolètes ou mal renseignées.

2.2 Conditions d'obtention de la Carte BAILA PIZZA:

La Carte BAILA PIZZA est mise gratuitement à la disposition de toute personne sur simple demande sur le site internet bailapizza.com ou dans un des restaurants de l'enseigne. Elle peut être obtenue dans les magasins BAILA PIZZA en France métropolitaine participants au programme de fidélité (ensemble des établissements de France métropolitaine hors Niort).

Pour la rendre valide, la Carte BAILA PIZZA doit être activée :

- sur Internet : sur www.macarte.BAILA_PIZZA.fr en complétant les informations requises sur le questionnaire d'adhésion,
- ou en restaurant :

Seules les informations mentionnées comme obligatoires par un astérisque sur le formulaire d'adhésion sont obligatoires pour adhérer au Programme de fidélité. BAILA PIZZA se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions de délivrance de la Carte BAILA PIZZA.

Si la demande de carte est faite par internet, elle est envoyée automatiquement à l'adresse postale de l'adhérent dans les semaines qui suivent la demande.

3. Conditions d'utilisation du Programme de fidélité BAILA PIZZA

Les cartes du Programme de fidélité BAILA PIZZA sont nominatives, personnelles et réservées aux particuliers pour leur usage propre et non-professionnel. Elles ne peuvent être cédées et ne sont en aucun cas des cartes de paiement. Lors d'un achat, il n'est pas possible de présenter plusieurs Cartes du Programme de fidélité de BAILA PIZZA.

Le Client s'engage à utiliser les Cartes du Programme de fidélité BAILA PIZZA conformément aux dispositions visées dans les présentes conditions générales. A défaut, BAILA PIZZA se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier les Cartes du Programme de fidélité BAILA PIZZA dans les conditions visées en article « Suspension / Désactivation ».

4. Données personnelles

Dans le cadre de la souscription au Programme de fidélité BAILA PIZZA, la société FIDEMAXX collecte des données personnelles pour le compte de BAILA PIZZA France concernant l'adhérent au moment de l'activation de la Carte BAILA PIZZA.

FIDEMAXX peut ainsi collecter la civilité, le nom, le prénom, la date de naissance, l'adresse postale, électronique et le numéro de téléphone de l'adhérent. Seules les informations identifiées comme étant obligatoires au moment de leur collecte sont impératives pour participer au Programme de fidélité BAILA PIZZA. Les autres informations sont demandées par BAILA PIZZA pour mieux connaître l'adhérent et, le cas échéant, lui adresser des communications adaptées mais ne sont pas obligatoires. Pour les besoins du fonctionnement du Programme de fidélité, BAILA PIZZA collecte également l'ensemble des informations relatives aux achats de l'adhérent ou à l'utilisation des services BAILA PIZZA par ce dernier à chaque fois que celui-ci présente sa Carte de fidélité BAILA PIZZA.

Ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre à BAILA PIZZA de traiter les demandes de l'adhérent, lui faire profiter des avantages du programme de fidélité et lui adresser les offres et actualités de BAILA PIZZA. Ces informations permettent également à BAILA PIZZA de réaliser des études statistiques et marketing. Ces données sont conservées par FIDEMAXX et BAILA PIZZA pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées. Les destinataires de ces données sont BAILA PIZZA SA et ses éventuels sous-traitants. Ces informations sont enregistrées dans le fichier clients de BAILA PIZZA et peuvent, conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée, donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et de suppression auprès de: Service Marketing BAILA PIZZA FRANCE – 1 rue des freres Lumières – 86180 BUXEROLLES.

Ce fichier fait l'objet d'un dépôt CNIL en date du 9/11/2015 sous numéro 190 38 82

5. Avantages du programme de fidélité BAILA PIZZA

5.1 Pour les porteurs de la Carte BAILA PIZZA White :

Les fonctions fidélité de la Carte BAILA PIZZA permettent à son titulaire, sur présentation de celle-ci, de cumuler des points dans les restaurants BAILA PIZZA en France métropolitaine à chaque passage. Un point est octroyé par tranche de 10 euros à présentation de carte dans les restaurants participants au programme. Un point équivaut à 1 euros, il constitue une « cagnotte » sur la carte de fidélité qui peut être déclenchée sous forme de remise en consommant dans un des restaurants du réseau participant au programme. Attention aucun remboursement ne peut être fait sur présentation de la carte. Un client ne peut donc pas prendre une remise supérieure à son addition.

6. Droits réservés à BAILA PIZZA

BAILA PIZZA se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales sans préavis.

BAILA PIZZA se réserve également le droit de ne pas adresser l'ensemble des offres proposées à tous les porteurs d'une Carte du Programme de fidélité ainsi que le droit de modifier ou de suspendre le Programme de fidélité BAILA PIZZA. Il est précisé que dans le cas d'un arrêt définitif du Programme de fidélité BAILA PIZZA, les adhérents seront informés par le moyen que BAILA PIZZA estimera le plus adéquat (courrier, email, ou SMS). Aucune modification ou suppression du Programme de fidélité BAILA PIZZA ne donnera droit à une indemnisation de l'adhérent.

7. Utilisation en cas de fermeture

Lorsqu'un des restaurants de l'enseigne ferme ou change d'enseigne, la carte ne pourra plus être utilisée dans l'ancien restaurant mais pourra en revanche être utilisée dans un des autres restaurants de l'enseigne, l'adhérent garde alors ses points acquis.

8. Suspension / Désactivation

Le Programme de fidélité BAILA PIZZA est un programme visant à procurer des avantages aux clients fidèles de BAILA PIZZA en fonction des achats qu'ils réalisent en restaurant ou au service vente à emporter. Ce programme suppose que l'adhérent respecte les conditions générales du programme et adopte un comportement loyal vis-à-vis de BAILA PIZZA. En conséquence, BAILA PIZZA se réserve la possibilité de suspendre une Carte du Programme de fidélité BAILA PIZZA, voire de désactiver de manière définitive une Carte du Programme de fidélité et, le cas échéant, d'annuler les avantages associés, en cas d'abus de l'adhérent dans l'utilisation du Programme de fidélité BAILA PIZZA et/ou vis-à-vis de BAILA PIZZA.

9. Responsabilité

BAILA PIZZA est exonéré de toute responsabilité pour toutes les conséquences, directes ou indirectes, des éventuels dysfonctionnements du Programme de fidélité BAILA PIZZA. BAILA PIZZA fera néanmoins ses meilleurs efforts pour conserver à l'adhérent, en cas de dysfonctionnement, le bénéfice de son cumul de journées. En cas de perte ou de vol d'une carte du Programme de fidélité BAILA PIZZA, le Service Carte BAILA PIZZA doit être contacté à l'adresse ci-dessous : "Service Marketing BAILA PIZZA – 1 rue des Frères Lumières- 86180 BUXEROLLES France" Une nouvelle carte sera expédiée au domicile de l'adhérent dans les meilleurs délais, laquelle carte permettra de récupérer les journées cumulées et les points acquis et non utilisés sur la précédente.